

Termes de référence

Achat de semences destinées aux essais pilotes de Recherche et Développement

N/réf : : 2026-041-606/FAS

1. Contexte et justification

Le projet FIVOI ALA II, mis en œuvre dans la région DIANA, vise la promotion et la consolidation des chaînes de valeur fruits et miel, dans une approche intégrée alliant amélioration des revenus des ménages ruraux et préservation durable des ressources naturelles. La diversification agricole et le renforcement du potentiel mellifère constituent l'un des axes stratégiques contribuant à l'atteinte des objectifs du projet.

L'introduction et l'expérimentation de variétés performantes de grenadelle ainsi que d'espèces mellifères adaptées au contexte agroécologique local visent à :

- Diversifier les sources de revenus des producteurs ;
- Renforcer la disponibilité florale pour les abeilles pendant la période dite « disette » ;
- Tester l'adaptation variétale en conditions locales.

Les variétés ciblées sont :

- Grenadelle violette (peau violet foncé, pulpe jaune orangé)
- Grenadelle jaune (fruit plus volumineux, peau jaune vif)
- Belle de jour mellifère (espèce à fort potentiel nectarifère)

2. Objectif général

Acquisition de semences destinées à la mise en place de parcelles expérimentales R&D pour les variétés suivantes :

- Grenadelle violette (peau violet foncé, pulpe jaune orangé)
- Grenadelle jaune (fruit plus volumineux, peau jaune vif)
- Belle de jour à potentiel mellifère

3. Objectifs de l'activités

- Tester l'adaptation variétale en conditions agroécologiques locales ;
- Évaluer la germination et la vigueur végétative ;
- Observer la période et la durée de floraison ;
- Apprécier l'attractivité pour les abeilles en période de rupture florale.

4. Utilisation prévue

Les semences seront utilisées pour :

- Installation de parcelles pilotes ;
- Suivi technique participative ;
- Collecte de données agronomiques et mellifères ;
- Production de recommandations techniques internes.

5. Quantités requises pour l'achat

Variété	Quantité (kg)
Grenadelle violette	1
Grenadelle jaune	1
Belle de jour mellifère	4,5

6. Critères de sélection des fournisseurs

- Existence légale du fournisseur : Numéros d'Identification Fiscale et Statistique (NIF&STAT)
- Expérience dans la fourniture de semences agricoles
- Disponibilité de semences de qualité contrôlée
- Capacité de livraison dans les délais,
- Traçabilité minimale (origine variétale connue)
- Bon taux de germination garanti
- Prix compétitif

7. Date de livraison

Le fournisseur sélectionné doit livrer les semences au bureau de Helvetas Ambanja, **au plus tard le 30 septembre 2026.**

8. Modalités de paiement

Le paiement sera effectué selon les procédures de Helvetas.

Ambanja, le 31 juillet 2026.